



Communiqué de presse

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 14 mars 2017 une note d'information simplifiée relative à l'augmentation du capital de la société « AIRBUS GROUP » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 2.200.000 actions. Le prix de souscription s'établit à 67.24 euros soit 717.45 DH.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales « Stelia Aerospace Maroc SA », « Aerolia Construction aéronautique du Maroc » et « EADS Defence and Security Morocco ».

La note d'information simplifiée est complétée par :

- Le document d'enregistrement d'Airbus Group enregistré auprès de l'AFM le 5 avril 2016 ;
- Le règlement du Plan d'actionnariat salarié d'Airbus Group 2017 (ESOP 2017) ;
- Le document d'information dispensé de visa de l'AFM.

L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par l'AMMC ainsi que les documents précités sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux des filiales Marocaines ainsi qu'auprès de PwC Maroc. Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l' AMMC: www.ammc.ma

CONTACT AMMC :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma

CP/EM/008/2017